
Renvoi au comité des domaines nationaux de l'adresse de la commune de Brive annonçant des dons en argenterie provenant des églises converties en temple de la Raison, lors de la séance du 2 ventôse an II (20 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des domaines nationaux de l'adresse de la commune de Brive annonçant des dons en argenterie provenant des églises converties en temple de la Raison, lors de la séance du 2 ventôse an II (20 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 271;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32163_t1_0271_0000_3

Fichier pdf généré le 15/05/2023

faisoit le commerce affreux des hommes, et les retenoit dans les fers : Les negres sont libres.

Législateurs, restez à votre poste, ...
[Suit le texte du p.-v.] (1)

JOULLAIN (*off. mun.*), J. GAREAU fils (*off. mun.*),
J. RENARD (*maire*), SAVENEAU (*secrét.*)
[et 19 autres signatures].

(*Applaudi.*)

28

Les officiers municipaux de la commune de Brive annoncent que les lumières de la vraie philosophie ont fait, dans cette commune, les plus rapides progrès. Il n'y a plus, disent-ils, d'autre temple que celui de la raison; l'argenterie des églises, du poids de 107 marcs une once 7 gros, a été déposée à la maison commune: ils demandent le lieu où ils doivent l'envoyer.

Mention honorable, et renvoi au comité des domaines nationaux (2).

29

Les administrateurs du district de Dinan écrivent que le républicain Dubos, aîné, principal de la maison d'éducation de cette commune, a fait don de 25 l. par trimestre, pour les frais de la guerre. Le républicain Illemenot, canonnier au 77^e régiment, a fait don d'une paire de boucles d'argent.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Dinan, 25 pluv. II] (4)

« Liberté, Egalité, Fraternité ou la mort.

Républicain président,

Nous nous empressons de t'annoncer que le républicain Dubos aîné, principal de la maison d'éducation de cette commune, vient de se faire inscrire sur le registre ouvert au secrétariat de notre administration et destiné à recevoir les offrandes civiques des républicains, pour une retenue de 25 l. par trimestre sur ses honoraires, tant que durera la lutte glorieuse et sacrée où nous sommes engagés contre la tyrannie.

Que le républicain Illemenot, canonnier au 77^e régiment, ci-devant Lamarck, en garnison dans nos murs a fait don à la Patrie d'une paire de boucles de jarretières d'argent, chappes et ardilons de la même matière.

Nous avons déposé la paire de boucles aux mains du receveur de ce district pour être envoyée à la Monnoye.

Nous te prions, républicain président, de donner connaissance à la Convention nationale de ces offrandes civiques. Nous désirerions qu'elles

(1) *M.U.*, XXXVII, 43; *C. Eg.*, n° 552; *J. Paris*, n° 1153.

(2) *P.V.*, XXXII, 60. B⁴ⁿ, 2 vent.

(3) *P.V.*, XXXII, 60. B⁴ⁿ (1^{er} suppl^t); *J. Sablier*, n° 417; *Ann. patr.*, n° 416; *Audit. nat.*, n° 516; *F.S.P.*, n° 233.

(4) *C* 293, pl. 960, p. 34.

fussent plus conséquentes. Salut en la République, Vive la Montagne. »

FORCOUESSE, NICOLAS, ROBINOT (*agent nat.*),
J. B. BILLEBON, ROQUELIN.

30

Les administrateurs du district de Mortain annoncent qu'ils ont célébré, le 20 pluviôse, l'anniversaire de la mort du dernier roi des Français; l'arbre de la liberté a été planté à la suite de cette cérémonie: ils ont envoyé au directeur de la monnoye de Rouen 117 marcs 7 onces d'argenterie, provenant des dépouilles de leurs églises. Ils observent qu'ils en ont envoyé, il y a quelque temps, 267 marcs 5 onces.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Mortain, 24 pluv. II] (2)

« Législateurs,

Nous avons célébré le 20 du présent mois, avec la fête de la plantation d'un arbre vif de la Liberté, celle de l'anniversaire de la mort du dernier roi des Français. Le rassemblement de tous les corps constitués, société populaire, militaires, gardes nationaux et de tous les citoyens s'est fait au Temple de la Raison. Après la lecture des lois et des actes héroïques des républicains français, on s'est transporté sur la place de la Liberté. Les canonniers et leurs canons ouvrirent la marche; venoient ensuite la garde nationale de cette commune et une partie du 3^e bataillon de la 1^{re} réquisition de Rouen, en garnison dans ces murs. Le drapeau de la garde nationale, celui du bataillon de Rouen étoient enlacés pour marque d'union, et précédoient la société populaire, les corps constitués, les membres du comité de surveillance, etc. L'autre partie du bataillon de Rouen fermoit la marche. Un superbe peuplier orné de rubans tricolores a été élevé et dédié à la Liberté. Tous les citoyens se sont empressés de porter autour de cet arbre sacré, une terre succulente et nutritive pour montrer que tous les Français doivent concourir à l'affermissement de la Liberté. Des discours énergiques et analogues à la circonstance ont été prononcés; des chansons patriotiques ont été chantées, enfin le feu a été mis à un bûcher élevé au milieu de la place et a consommé dans un instant une effigie du dernier tyran et une foule de patentes, de licences et de baccalauréats déposés par tous les ci-devant avocats de cette commune. La chicane est bien difficile à détruire, car tous ces vieux parchemins se ratainaient et se roidissoient devant les flammes, mais ils n'en ont pas moins été réduits en cendre. De tems en tems des salves d'artillerie se répétoient dans nos rochers, avec les cris de Vive la République, Vive la Montagne, Vivent les défenseurs de la Patrie, Péririssent, périssent à jamais les tyrans et les rois. La fête a été terminée par des farandoles où le vieillard oublioit son âge et l'enfant sa foiblesse. Tous les citoyens ont participé à ce jour de réjouissance, et la joie la plus naïve brilloit sur tous les visages.

(1) *P.V.*, XXXII, 61. B⁴ⁿ, 2 vent.

(2) *C* 294, p. 978, p. 11.